

RENDEZ-VOUS SCANNER CARDIAQUE

Lieu : RDC de la clinique Saint Gatien, 8, place de la Cathédrale 37000 TOURS, Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter **dès votre arrivée au SECRETARIAT de CIIC au rez-de-chaussée (points violets) de la Clinique.** (un parking en sous-sol est disponible, ouvert de 10h à 18h, cf plan au dos).

Temps nécessaire : prévoir 1h30 maximum (réalisation 20 mn, interprétation et secrétariat 1h)

Traitement : signalez la prise de médicament antidiabétique contenant de la METFORMINE qui doit être interrompu pendant 48 h après l'examen.

Allergie : Si vous présentez un terrain allergique, et qu'aucune prémédication ne vous a été délivrée par votre médecin, veuillez contacter notre secrétariat.

Dossier médical : apportez vos électrocardiogrammes, et les résultats des derniers examens, y compris celui de la prise de sang de l'ordonnance ci jointe.

Modalité : vous ne devez pas être à jeun. Boire 1 litre d'eau après l'examen.

Produit de contraste : une ordonnance jointe vous permet d'apporter le produit de contraste.

Résultat : après interprétation, vous rencontrerez en consultation le cardiologue qui vous expliquera les résultats et vous indiquera la conduite à tenir. Une lettre est systématiquement adressée avec le résultat à votre cardiologue et votre médecin traitant.

Prise en charge : Vous munir de votre **CARTE VITALE** à jour (à défaut vous devrez vous acquitter du montant des honoraires et du forfait technique concernant votre examen). Pas de 1/3 payant AMO hors CMU et AME et ALD avec la restriction ci-dessous :

Si vous êtes pris en charge à 100 % dans le cadre d'une Affection Longue Durée, merci de nous présenter lors du rendez-vous le **formulaire de Protocole de Soins** remis par votre médecin traitant lors de la demande de cette prise en charge **attestant de la prise en charge de la pathologie cardiaque.** A défaut de présentation, il vous sera demandé le règlement total des honoraires.

Honoraires médicaux : 56.90 à 91.90 euros (dont 26.77 euros remboursés par la Sécurité Sociale, le complément étant pris en charge, le cas échéant par votre Mutuelle)

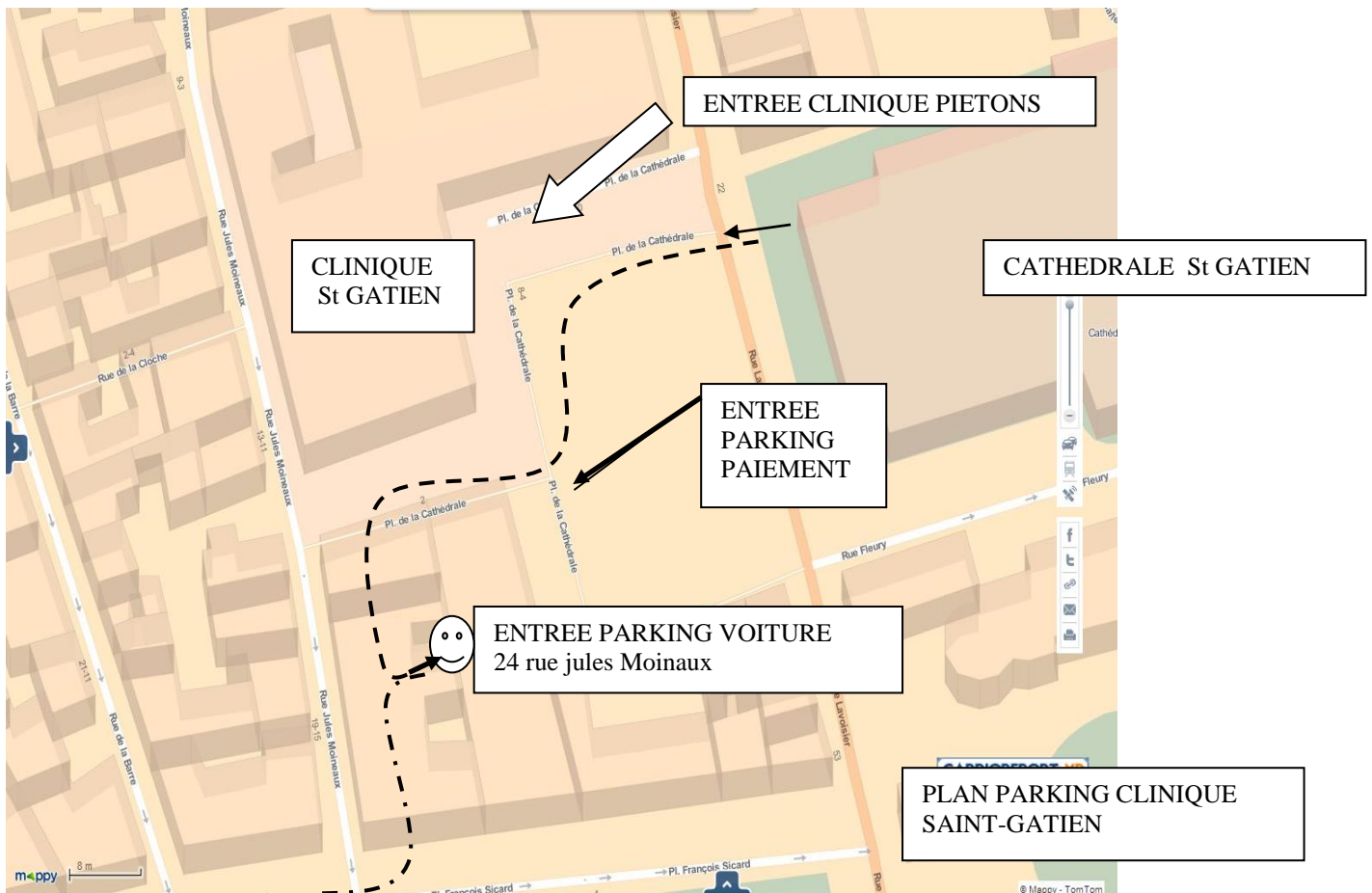
Règlement : Carte bancaire ou chèque bancaire (débité après remboursement par votre caisse et mutuelle).

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

TOURS le mercredi 22 novembre 2017

Le secrétariat

NB : plan parking au verso.



Aller au 2^{ème} sous sol.

Prendre le ticket dans la 2^{ème} rampe.

Paiement en sortie par le distributeur dans l'entrée « PARKING PAIEMENT »